

[Voir en ligne](#)



Lettre d'information

Newsletter Spéciale Mars 2022

DÉCÈS DE MONSIEUR MICHEL BOURGUET



La municipalité et les agents territoriaux ont la douleur d'apprendre aux Drémilloises et aux Drémillois le décès de Monsieur Michel BOURGUET, policier municipal. Agé de 59 ans, il avait intégré la collectivité de Drémil-Lafage le 10 novembre 2003, en qualité de stagiaire de la fonction publique territoriale pour être titularisé le 10 novembre 2004, et promu au 10ème échelon du grade de gardien brigadier le 12 mars 2021, après une carrière dans l'armée de l'Air qu'il a terminé au grade d'adjudant. Très connu dans la commune, il était présent tous les jours à proximité des écoles pour assurer la sécurité des élèves et des parents et on le voyait aussi passer avec

sa voiture dans les lotissements. Il participait également à tous les événements et manifestations, et aussi aux fêtes de la Musique et aux animations locales. Très apprécié pour sa courtoisie, son dévouement, sa bonne humeur, Michel BOURGUET avait le sens du devoir et celui d'assurer sa mission dans l'intérêt de la ville et de ses concitoyens. Hélas il y a quatre ans la maladie l'a frappé, il a lutté pour la vaincre. Nous perdons un collaborateur précieux dont la mémoire ne sera jamais oubliée. La municipalité et les agents accompagnent la famille dans cette pénible et douloureuse épreuve.

Ida RUSSO

Maire de Drémil-Lafage

Conseillère métropolitaine

[Une cérémonie religieuse pour les obsèques de Michel BOURGUET aura lieu le jeudi 3 mars à 14 H en l'église de VILLENouvelle.](#)

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR

Ensemble contre la Covid-19



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée et partout où cela est obligatoire



Éviter de se toucher le visage



Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid)



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans son mouchoir



Respecter une distance d'au moins deux mètres avec les autres



Aérer les pièces 10 minutes, trois fois par jour



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Limiter au maximum ses contacts sociaux



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades

Plus d'informations sur la maladie, sa transmission et ses symptômes

Plus d'informations sur les tests et les dépistages

Contact Mairie

MAIRIE DE DRÉMIL-LAFAGE

Adresse : 1 allée de l'Église 31280
Drémil-Lafage

Téléphone : 05 61 83 64 24

Email : infomairie@dremil-lafage.fr

Fax : 05 61 83 89 24

HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi

Matin : de 8h30 à 12h00 **Après midi -**
de 15h00 à 17h30

Le vendredi

Matin : de 8h30 à 12h00 **Après-midi -**
de 15h00 à 17h00

Samedi

- de 10h00 à 12h00

Cet email a été envoyé à secretariat@dremil-lafage.fr

Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre
newsletter.

[Se désinscrire](#)